



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Direction départementale
des Territoires

Service Environnement

Unité Nature et Biodiversité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL



L'EUROPE S'ENGAGE
en région

Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER

Affaire suivi par : Béatrice JOUBERT

beatrice.joubert@cantal.gouv.fr

04 63 27 66 21

Comité de Pilotage du site Natura 2000 Coteaux de Raulhac et de Cros de Rosnesque

Réunion du 3 juin 2019 à Raulhac

Assistaient à ce comité de pilotage :

Membres représentant les services de l'État et les établissements publics :

Patrick LALO	DDT 15, service environnement
Béatrice JOUBERT	DDT 15, service environnement

Membres représentant les collectivités territoriales et leurs groupements :

Jean BRUNHES	Maire de Cros-de-Ronesque
Roger LAPIC	Elu de Cros-de-Ronesque
Jean SERGUES	Elu de Raulhac
Michel AMOUROUX	Vice-Président de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès

Membres représentant les propriétaires, usagers et socio-professionnels :

Roxane RAYNAL	CEN Auvergne, stagiaire
---------------	-------------------------

Assistaient également à ce comité de pilotage :

Evéa MAUTRET	CPIE Haute-Auvergne, Chargée d'études et d'animations - animatrice du site Natura 2000
Mehdi ISSERTES	CPIE Haute-Auvergne, stagiaire

Membres ou personnes excusés :

M. Pantarotto, AFB ; Mme Gibert-Pacault, CNPF ; DREAL Aura, pôle Nature ; M. Lasserre, ONCFS ; M. Albisson, président de la communauté de communes Cère et Goul en Carladès ; M. Cellou, DDCSPP ; M. Le Hénaff, CBNMC ; Mme Santacatterina, Conseil Régional AURA ; M. Montagut, Syndicat des sylviculteurs du Cantal ; M. Faure, président du Conseil Départemental.

Ordre du jour :

- Présentation du bilan de l'animation 2018
- Animation 2019 en cours
- Perspectives 2019-2020
- Présentation du stage de Mehdi ISSERTES
- Questions diverses

Ce comité de pilotage s'est tenu à la salle du Conseil de la Mairie de Raulhac sous la présidence de Patrick LALO par délégation de Mme le Préfet du Cantal.

Patrick LALO remercie tout d'abord la municipalité de nous accueillir dans leurs locaux. Il introduit ensuite la réunion en rappelant que la communauté de commune n'a pas souhaité continuer à porter ce site Natura 2000 en raison des retards de paiements. Il informe que le prochain COPIL aura lieu fin 2020 à la fin du marché conclu pour 3 ans avec le CPIE pour l'animation du site. Il présente ensuite l'ordre du jour avant de donner la parole au CPIE, structure animatrice du Docob du site Natura 2000.

Le diaporama projeté est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant : http://www.cantal.gouv.fr/IMG/pdf/2019-06-03_diaporama_copil_raulhac.pdf

Animation du Docob 2018 / 2019 et perspectives 2020

Présentation animée par Evéa MAUTRET : actions de communication - sensibilisation, suivi écologique, actions contractuelles et non contractuelles, suivi administratif : Cf diaporama

1- Bilan 2018 - début 2019

- Mr Bruhnes nous informe qu'il constate du passage sur ses parcelles par des personnes qui souhaitent observer les orchidées. Il soupçonne des arrachages et fait part de son inquiétude quand à la transmission de la connaissance sur la présence des orchidées lors des animations réalisées. Le CPIE prend note de ce problème et informe que lors des animations, il est toujours rappelé que l'arrachage est interdit et que les tentatives de déplacement des orchidées ne fonctionnent pas en raison du milieu spécifique nécessaire à la plante pour se développer avec notamment la nécessaire présence d'un champignon dans le sol.
- Concernant la sensibilisation réalisée en 2018 sur le Sénéçon du Cap auprès de l'agent communal, Mr Sergues nous informe que celui-ci n'a pas changé et qu'il reste bien vigilant par rapport à cette problématique.
- Mr Brunhes informe qu'il y a des parcelles sur lesquels l'embroussaillage est important mais où il n'est pas possible de passer le gyrobroyeur en raison de la pente importante. Il existe maintenant des nouvelles techniques par des engins téléguidés qui permettraient d'accéder dans ces secteurs mais le coût est important et il faudrait pouvoir avoir un financement. Mme Joubert souligne que ces actions peuvent faire l'objet d'un contrat Natura 2000 mais pour cela les parcelles doivent être désengagées de la PAC.

Il ressort un besoin important de faire le point avec les propriétaires pour identifier les besoins d'intervention pour étudier la mise en place de contrats. Pour les surfaces actuellement engagées en MAEC, il convient d'attendre la fin de la contractualisation, mais cela va arriver rapidement (2020 ou 2021 selon les signataires). Pour les parcelles actuellement non déclarées à la PAC, il est important de réagir rapidement pour la mise en place de ces contrats.

- Lors de la présentation des résultats du suivi orchidées réalisé en 2018 sur Cros-de-Ronesque, les élus de la commune de Raulhac informent qu'il y a eu un éboulement sous la route D459 pouvant avoir touché des populations d'orchidées. A la suite de la réunion le CPIE s'est rendu sur le site en question et a pu constater que l'éboulement a impacté uniquement la partie haute de la parcelle. Or, les enjeux au niveau des orchidées sont surtout sur la partie plus basse avec des populations de Sérapias langue et d'Orchis grenouille qui ont été contrôlées et sont toujours présentes. Le secteur qui a été impacté descend relativement peu dans la parcelle, quelques Orchis bouc ont pu être touchées, mais il ne semble pas y avoir eu d'impact sur les espèces patrimoniales.
- Sénéçon du Cap : Mme Joubert remarque que cette action nécessite beaucoup de déplacement sur le terrain par la structure animatrice (un par mois entre mai et octobre) et

il est question de savoir si la commune ne pourrait pas s'approprier la problématique pour que l'arrachage soit effectué par l'agent communal. Le CPIE apporte un point de vigilance dans le sens où il est nécessaire que l'arrachage soit effectué de manière rigoureuse pour espérer avec un effet positif sur la régression du Sénéçon du Cap. La commune de Raulhac signale également qu'il n'y a qu'un seul agent pour la commune et reste prudent sur cette possibilité par rapport au temps nécessaire pour faire ce travail.

Il est également question de l'origine de l'arrivée de cette plante sur la commune qui serait probablement liée à des travaux routiers avec apport de matériaux contenant des graines. La plante pouvant être toxique pour le bétail si elle est consommée en certaine quantité et on s'interroge donc sur l'expansion du Sénéçon du Cap sur les prairies alentours du secteur concerné qui reste limité à Courbelimagne. Le CPIE informe que pour l'instant, très peu de pieds sont observés en dehors du bord de route. L'espèce étant pionnière, elle se concentre sur ces milieux. Nous restons vigilants pour surveiller l'évolution de l'espèce sur le secteur.

Programme d'animation fin 2019-2020 :

- Concernant le volet sensibilisation, un retour positif suite à l'animation auprès de l'école de Raulhac amène les membres du COPIL à orienter les futures animations pour 2020 auprès de ce public. En effet on constate que les animations auprès des enfants permet de toucher les parents alors que les animations grand public vont plutôt attirer les personnes attirées par la thématique plutôt que les locaux directement concernés pour la prise en compte de l'enjeu. Ainsi, la sensibilisation en 2020 pourrait concerner l'école de Carlat. Mr Amouroux signale que l'on pourrait également intervenir au niveau du collège de Vic-sur-Cère. Le CPIE contactera les établissements pour étudier ces possibilités en fonction de la volonté des enseignants.
- Concernant la lettre d'information, Mme Joubert propose que le CPIE puisse proposer des articles pour l'intégration au bulletin municipal ou communautaire afin de permettre une meilleure diffusion de l'information sur le site car l'impression pour distribution par les communes de la lettre d'information est plus lourde à porter. Il est aussi évoqué la possibilité de mettre des exemplaires à disposition dans les mairies et offices de tourisme.
- Suite à la discussion sur l'embroussaillage de parcelles pentues, le CPIE définira les secteurs concernés et ce qu'il est envisageable de faire. Evéa Mautret se rapprochera du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne compte tenu de leur expérience sur cette problématique. Des contrats Natura 2000 peuvent être engagés jusqu'à la fin 2020.

Présentation du stage de Mehdi ISSERTES au CPIE qui travaille sur la mise en place d'une méthodologie pour suivre l'évolution des habitats agropastoraux en lien avec les pratiques agricoles.

Celle-ci consiste à définir des placettes d'échantillonnages fixes (dans l'optique d'un suivi annuel) sur lesquelles sont étudiés trois groupes indicateurs de l'évolution du milieu en faisant le lien avec le mode de gestion de la parcelle. Les groupes étudiés sont les Lépidoptères diurnes (indicateur biologique de la composition du milieu), les Orthoptères (indicateur biologique de la structure du milieu) et la végétation avec les trois principaux groupes (les plantes vasculaires, les bryophytes et les lichens).

Cette méthodologie est actuellement en phase de test sur le site Natura 2000 afin de voir si les indicateurs définis semblent pertinents sur le terrain. L'objectif est de pouvoir compléter le travail de suivi des parcelles à enjeux réalisé depuis 2002 sur le site qui se concentre jusqu'ici principalement sur l'inventaire des Orchidées. Si les résultats sont satisfaisants, nous pourrions étudier la possibilité de reproduire cette méthodologie dans le futur dans le cadre du suivi des parcelles à enjeux du site.

Présentation du stage de Roxane RAYNAL au CEN Auvergne qui travaille sur la création d'un outil pour rechercher les milieux thermophiles dans le Cantal à partir de la connaissance sur les sites connus. L'objectif pour le CEN serait de prendre contact avec les propriétaires des milieux identifiés comme présentant des enjeux afin de pouvoir étudier la possibilité de contractualisation pour mettre en œuvre une gestion favorable au maintien de ces milieux.

En l'absence de questions supplémentaires, M. Lalo lève la séance.

Le Président du COPIL par délégation



Patrick LALO

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-AUVERGNE
Association Maison des Volcans Château Saint-Étienne 15000 AURILLAC
Tél. 04.71.48.49.09 – cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr – site : www.cpie15.com



HAUTE AUVERGNE
Artisans du changement environnemental